

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DES DALFINES Mise à l'enquête de la 1^{ère} étape

16 avril 2013
Dossier de presse



Résumé

L'Institution de Lavigny prévoit l'aménagement d'une zone située entre les édifices actuels et le village de Lavigny. Suite à un Mandat d'Etudes parallèles, c'est le projet de Bunqarchitectes qui a été retenu.

Dans cette zone, deux nouveaux bâtiments abriteront 29 logements destinés à des locataires extérieurs à l'Institution (collaborateurs ou non) et aux résidents qui vivent encore dans d'anciens pavillons. Le projet prévoit également la construction d'un nouvel internat pour les élèves et jeunes de la Passerelle.

Ces nouveaux bâtiments ainsi que l'ancienne ferme, rénovée, seront organisés autour d'une grande esplanade, généreux espace arborisé adapté à la cohabitation des élèves, résidents et des habitants du quartier, et qui permettra l'organisation de manifestations et d'activités culturelles.

Plus que quelques bâtiments, ce projet représente une évolution de l'Institution vers une plus grande intégration, une ouverture vers le village et l'extérieur.

La mise à l'enquête de la première étape de ce projet (construction des deux nouveaux bâtiments locatifs) a été l'objet d'une publication dans la Feuille des Avis Officiels du 12 avril 2013.



Présentation de l'Institution de Lavigny

Au sein de ses cinq départements, répartis sur plusieurs sites géographiques, l'Institution de Lavigny offre un accompagnement de qualité à des personnes vivant avec un handicap au sens large du terme :

- son hôpital offre des traitements de pointe à des patients atteints d'épilepsie ou nécessitant une réhabilitation neurologique
- son département hébergement Plein Soleil, à Lausanne, accueille des personnes vivant avec une maladie neurologique ou des lésions cérébrales
- à Lavigny et à Morges, elle compte des lieux de vie pour des personnes avec une déficience intellectuelle
- ses ateliers proposent des places de travail et des formations en milieu protégé
- et « La Passerelle » accompagne des enfants et des jeunes nécessitant un encadrement spécialisé.

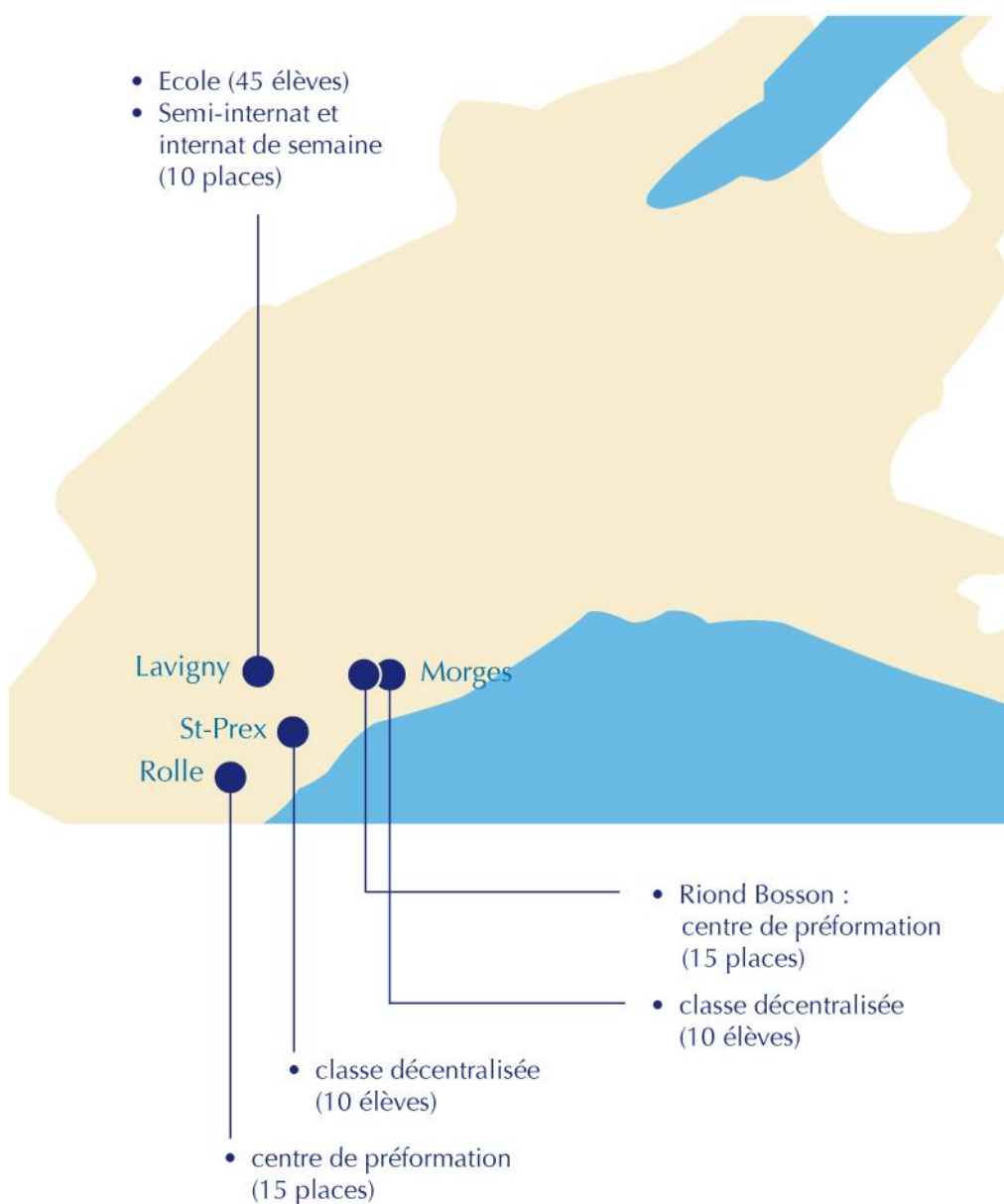




Présentation de « La Passerelle »

La Passerelle a pour mission d'accompagner des enfants et des adolescents qui se trouvent en difficulté dans leur développement. La prise en charge proposée à La Passerelle prend en considération les multiples besoins de l'enfant dans sa globalité. Les difficultés de ces enfants sont d'origines diverses et s'inscrivent dans un contexte complexe. Elles sont parfois difficiles à identifier et peuvent demander un important travail de recherche et d'élaboration. L'accompagnement proposé doit constamment tenir compte de cette réalité.

Les structures de la Passerelle en un coup d'œil :





Genèse du projet d'aménagement du quartier des Dalfines

A la base du projet, quelques constats :

- Ces dernières années, l'Institution a mené une réflexion approfondie autour de ses besoins en matière d'hébergement, qui a abouti à la construction de neuf nouveaux pavillons, qui ont été inaugurés en 2010. Les anciens foyers ont tous été rénovés, permettant aujourd'hui à une grande majorité de résidents d'être hébergés dans des locaux neufs ou transformés et parfaitement adaptés à leurs besoins. Aujourd'hui, les anciens pavillons n'abritent plus que quelques résidents (studios indépendants) ainsi que l'internat de la Passerelle.
- Face aux besoins grandissants en la matière, la Passerelle souhaite augmenter la capacité d'accueil de cet internat, et développer de nouvelles activités, notamment pour les jeunes des préformations de Morges et de Rolle.
- La direction de l'Institution a le souhait de créer des synergies avec le village, de favoriser l'intégration et les échanges entre la population accueillie à l'Institution et les voisins du village, ainsi que participer activement à la vie culturelle de Lavigny et de la région.

Pour répondre à ces préoccupations, l'Institution de Lavigny a choisi de revaloriser la zone abritant l'ancienne ferme, à l'ouest du site et contiguë au village.

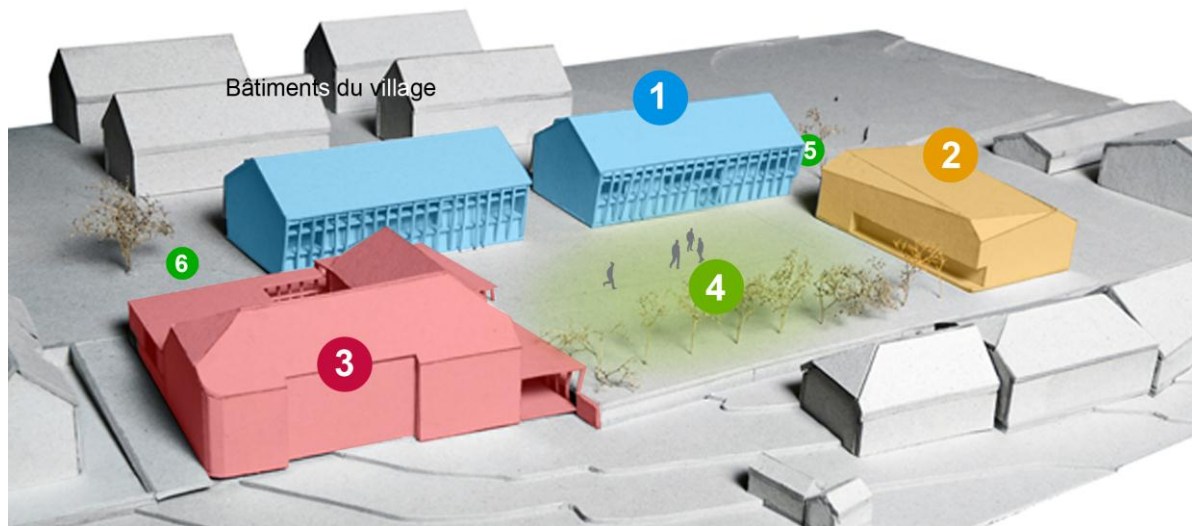


Situation générale du quartier





Détails des aménagements prévus



1. Bâtiments locatifs de l'Institution, destinés à des locataires extérieurs (qu'ils soient collaborateurs de l'Institution ou non) et aux résidents de l'Institution vivant aujourd'hui encore dans des anciens pavillons

- Dans le bâtiment de gauche : 15 appartements de 1.5 à 4.5 pièces
- Dans le bâtiment de droite : 14 appartements, dont 4 studios pour des résidents de l'Institution (ainsi qu'un appartement avec des espaces communs pour les résidents) ; et 10 appartements de 2.5 à 4.5 pièces

Ce sont ces deux bâtiments qui constituent la première étape du projet, qui est aujourd'hui mise à l'enquête.

L'Institution souhaite proposer une solution énergétique très performante et respectueuse de l'environnement avec une conception globale pour l'ensemble du quartier au moyen de pompes à chaleur par sondes géothermiques et panneaux solaires.

Le devis estimatif de cette première étape est de 11.5 millions de francs.



2. Deuxième étape du projet : la construction d'un nouvel internat scolaire, destiné à accueillir les élèves de la Passerelle, aujourd'hui encore accueillis dans un ancien pavillon, mais également de nouveaux enfants et adolescents :
 - Deux groupes, modulables, comportant chacun 8 places pour des élèves en période d'école obligatoire, avec espaces communs (16 places)
 - Deux structures (petits appartements) pour les adolescents en préformation (6 places)

3. Troisième étape du projet : réhabilitation de l'ancien bâtiment d'habitation de la ferme de l'Institution. Ce projet est encore en cours d'étude. Le bâtiment permettra de bénéficier de locaux pour des activités pour les élèves et les jeunes de la Passerelle, et en accord avec la Municipalité du village de Lavigny, il abritera également la garderie Pomme-Cannelle, actuellement encore située dans un ancien pavillon de l'Institution, loué par la commune.

4. L'ensemble des bâtiments s'organisera autour d'une grande place de quartier de 3000m², qui pourra notamment permettre l'organisation d'animations et événements culturels.

5. et 6. Le quartier bénéficiera en outre de deux places plus petites, de respectivement 340m² et 900m².

Personne de contact :

Micheline Ryser, communication et RP, tél. 021 821 45 03